

Pour publication immédiate

Les maladies chroniques : une priorité régionale

L'Agence et le réseau de la santé et des services sociaux de Lanaudière mettent de l'avant une approche globale de prévention et de gestion des maladies chroniques

JOLIETTE, LE 9 FÉVRIER 2011 – Le conseil d'administration de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière adoptait, lors de sa séance publique du 8 février, ses orientations régionales en matière de maladies chroniques; des maladies qui, depuis quelques années, ont remplacé les maladies infectieuses comme cause majeure de décès dans la population.

Au nombre des maladies chroniques, on retrouve notamment les maladies de l'appareil circulatoire, les tumeurs malignes, le diabète, les maladies pulmonaires obstructives, l'asthme, les maladies du système ostéoarticulaire et des muscles ainsi que les maladies dégénératives du système nerveux. L'obésité est un facteur de risque important qui peut aussi être considéré comme une maladie chronique.

« Les maladies chroniques ont une incidence marquée sur la qualité de vie des personnes atteintes et leur entourage, et les coûts qui y sont associés prennent de l'ampleur au sein de notre société; d'où la nécessité d'en faire une priorité d'action », mentionne le directeur régional des affaires médicales et universitaires de l'Agence, Dr Jean-Claude Berlinguet.

Lanaudière, des chiffres qui en disent long...

Selon un rapport traitant du diabète et des maladies chroniques rédigé par la Direction de santé publique et d'évaluation, en mars 2010 : « ...Près de 40 % des Lanaudoises et des Lanaudois de 12 ans et plus affirment avoir au moins un problème de santé chronique. Quelque 9 % déclarent être affectés par deux problèmes de santé chroniques et environ 7 % disent en subir trois ou plus ».

M^{me} Marguerite Paiement, responsable des maladies chroniques à la Direction régionale des affaires médicales et universitaires (DRAMU), ajoute : « Déjà, nous savons que l'ampleur du problème augmentera dans la région dans les prochaines années puisque l'on prévoit un vieillissement de la population et que la prévalence des maladies chroniques augmente avec l'âge. De plus, si la tendance se maintient, on prévoit une augmentation de l'obésité et de l'excès de poids, qui contribuent également au développement des maladies chroniques ».

De nouvelles avenues

Devant une telle constatation, l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, en collaboration avec le réseau lanaudois, a décidé de mettre de l'avant une **approche globale de prévention et de gestion des maladies chroniques** dans la région. Celle-ci est grandement influencée par un modèle développé en Colombie-Britannique (*Expanded Chronic Care Model*), lui-même inspiré par le modèle du *Group Health* de *Puget Sound* de Seattle.

Une approche globale basée sur quatre orientations et des actions concrètes

Orientation 1 : prévention

- ♦ Poursuite de l'implantation de plans d'action régional et locaux sur les saines habitudes de vie
- ♦ Mise en place d'un projet sur les pratiques cliniques préventives au Groupe de médecine familiale Rousseau-Montcalm à compter du printemps 2011.

Orientation 2 : détection précoce et suivi

- ♦ Consolidation de la fonction des infirmières cliniciennes-gestionnaires de cas dans les centres de santé et de services sociaux afin de guider vers les bonnes ressources les patients aux prises avec des situations complexes, diminuant ainsi les hospitalisations et les consultations à l'urgence
- ♦ Mise en place d'un projet vitrine dans le sud de Lanaudière visant à développer, pour les clientèles les plus à risque de complications, des plans d'intervention individualisés soutenus par un système informatisé dans des groupes de médecine familiale.

Orientation 3 : autogestion des soins

- ♦ Développement d'un programme d'autogestion des soins. Celui-ci sera mis de l'avant au courant de l'année 2011 et favorisera la contribution de patients experts pour accompagner les personnes atteintes de maladies chroniques tant dans une meilleure compréhension et une appropriation de leur maladie que dans les façons d'agir pour améliorer leur condition
- ♦ Formation de ces personnes-ressources pour la coanimation d'ateliers sur l'autogestion des soins au nord et au sud de la région

Orientation 4 : surveillance de l'évolution de la situation

Des indicateurs spécifiques à la prévention et à la gestion des maladies chroniques seront établis dans la région afin de suivre l'évolution de la situation lanaudoise.

L'amélioration de la santé de la population, une meilleure qualité de vie pour les gens atteints de maladies chroniques ainsi que le désengorgement du système de santé sont à la base de l'approche globale de prévention et de gestion des maladies chroniques dans la région.

M^{me} Paiement croit aux effets bénéfiques de cette approche à moyen et long termes. « Pour y arriver, tout le réseau de santé lanauchois sera mis à contribution pour accentuer les efforts déployés dans les trois niveaux de services et de soins : la prévention, le traitement et le soutien. Les mesures prévues visent à bonifier les interventions actuelles et à développer dans des secteurs moins investis jusqu'à maintenant », a-t-elle conclu.

- 30 -

Source : Direction régionale des affaires médicales et universitaires

Renseignements : Marie-Josée Charron
Agente d'information
Direction des communications et des relations publiques
Tél. : 450 759-1157, poste 4208
marie-josée.charron@ssss.gouv.qc.ca